



**Compte rendu de la 281^e réunion du
REGROUPEMENT POUR LA MISE EN VALEUR DE LA RUE ST-LAURENT**
Tenue le jeudi, 20 septembre 2022 à 19h à la Maison Fréchette

Etaient présents :

M. Émilien Bouffard, président	M. Pierre Guoin, trésorier
M. François Bilodeau, secrétaire (par téléphone)	M. Marc-André Boucher
Mme Marie-Josée Minville	M. Dany Pelletier, vice-président

Etaient absents :

M. Louis Montambault
Mme Francine Wellman

PROJET

1.0 Adoption de l'ordre du jour

On ajoute à l'ordre du jour

- La solidité de l'emprise de la piste près de la Travers
- Le point de la démolition de l'hôtel Victoria
- L'avenir de l'église Ste-Jeanne-D'Arc
- L'entretien du parc de la Jetée Ultramar et des présentoirs

Le point divers reste ouvert. L'ordre du jour est proposé par Marie-Josée Minville, appuyée par Dany Pelletier et adopté à l'unanimité.

2.0 Adoption des comptes rendus

Le président explique que suite à des rencontres spéciales les comptes rendus des 3 dernières rencontres n'ont pas été adoptés.

Il s'agit de ceux des 11 mai 22, juin 22, et 28 juin 22.

Marie-Josée Minville voudrait qu'on précise que plutôt que de dire que la Ville ait trouvé que le soutient du mur soit réputé normal qu'on mentionne qu'une dégradation du mur a été constaté mais ne constituait pas un danger immédiat.

Dany Peletier propose l'adoption des comptes rendus et Marie-Josée Minville appuie. Les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

3.0 Suivis particuliers

3.1 Ascenseur près de la traverse.

Aucun nouveau développement.

3.2 Réfection de la rue

Tel qu'annoncé, la réfection de la chaussée a été refaite sur une bonne distance cet été, le tout à la satisfaction des résidents.

3.3 Percées visuelles secteur Baribeau

Emilien Bouffard a contacté les représentants du Domaine Baribeau pour apprendre que ceux-ci n'acceptent pas d'émonder les arbres nuisibles ni de céder de terrain. Dany Pelletier dit avoir communiqué avec une avocate spécialisée dans ce domaine et attend des nouvelles. Emilien Bouffard fait remarquer que la Ville émonde les arbres de son terrain dans le secteur mais que les arbres en arrière, sur le terrain du Domaine restent non traités.

3.4 Page Facebook et affichage

Marc-André Boucher a noté qu'une vingtaine de personnes ont inscrit un « J'aime » sur la page Facebook et environ 14 sur le site Web ; il avoue que c'est décevant. François Bilodeau se réjouit que les affiches mises le long de la piste soient toujours en place depuis la fin juillet.

On espère que l'assemblée générale attirera un nombre significatif de membres.

3.5 Demande transmise à la CAFOL

Nous avons eu un avis d'une assemblée générale de la CAFOL le 19 octobre ; ce sera sûrement la dissolution cette corporation. Nous sommes toujours en attente de la subvention qui a été annoncée et dont nous ne connaissons pas l'ampleur. Il faut confirmer le nom de celui qui nous représente.

Il est donc proposé que Marc-André Boucher nous représente ; tous acceptent à l'unanimité.

3.6 Contacts avec les organismes du secteur

Marc-André Boucher a contacté « Mon quartier de Lévis » et il s'attend à une rencontre à l'automne. Quant au Comité du Vieux-Lévis il n'a eu aucune nouvelle. Il a contacté aussi le Café La Mosaïque qui organise une fête de quartier. Il mentionne que lui et François Bilodeau ont croisé Paul Leblanc qui se disait insatisfait de la réponse que le Regroupement lui avait donné au sujet de la dénomination de la plage « Gerry Fasset ». On se propose de l'inviter à l'AGA pour qu'il propose son projet. Il compte continuer à dresser une liste et contacter les entreprises de la rue ou du secteur par courriel pour leur demander quelles sont leurs préoccupations et même les convoquer à une rencontre. Il est convenu qu'à la prochaine rencontre du CA une date sera fixée. On mentionnera cette idée lors de l'assemblée générale annuelle pour avoir l'idée des membres.

4.0 Planification de l'assemblée générale annuelle

4.1 Date à retenir

Il est convenu de convoquer l'assemblée générale le 15 novembre 2022 à 19h. Le président vérifiera si Steve Dorval peut être présent et on invitera aussi un membre du parti Repensons Lévis.

4.2 Salle à réserver

François Bilodeau réservera la salle du chalet du parc de l'Anse Tibbits ou l'église Ste-Jeanne-d'Arc.

4.3 Rapport annuel à rédiger

Le président rédigera un projet de rapport annuel et le soumettra aux CA.

4.4 Etats financiers

Le trésorier soumettra en octobre un projet d'états financiers pour adoption par le CA.

Il est question de retracer la facture des pancartes à savoir si elle a été payée. Dany Pelletier retrace qu'elle a été envoyée à Pierre Gouin au mois de juillet ; celui-ci y donnera suite.

4,5 Rédaction de l'invitation et distribution

Le président fait remarquer que l'ordre du jour doit être distribué avec la convocation 7 jours avant l'AGA alors que Marc-André Boucher mentionne qu'il faut utiliser le site web au maximum pour appuyer la convocation. Il est rappelé que le camelot habituel a annoncé qu'il cessait de faire la distribution et que chacun des membres du conseil ferait une partie de la distribution.

4,6 Préparation de l'ordre du jour

Le président proposera l'ordre du jour. Il ajoutera un point sur la mise en place d'un comité consultatif. Marc-André Boucher souhaite ajouter un point de révision possible des statuts et règlements.

4,7 Renouvellement du mandat des membres du conseil.

On sait que nous avons 2 membres à remplacer ; il demande si d'autres membres comptent ne pas se représenter et personne ne se manifeste.

François Bilodeau rappelle que lors de la dernière assemblée annuelle, tous les administrateurs avaient été mis en réélection exceptionnellement et qu'il serait logique que la moitié des postes actuels devraient être en réélection cette année tel que stipulé aux règlements.

Il faudra en discuter.

5.0 Divers

5.1 Présentoirs de Valero sur la jetée

François Bilodeau apporte que les présentoirs au parc de la Jetée sont très détériorés et désuets. Il fait remarquer que ces panneaux sont réputés avoir été conçus par Ultramar et par le Regroupement. Lors de rencontres du comité

de liaison, des représentants de la ville ont exprimé depuis des années qu'il fallait tout refaire mais rien n'a été commencé à ce jour.

Le président s'engage à apporter ce point au comité de liaison de Valero dans quelques jours.

5.2 Registraire des entreprises

François Bilodeau s'engage à renouveler l'enregistrement de la corporation au Registraire dans les prochains jours.

5.3 Mur de soutènement de la piste cyclable

Marie-Josée Minville apporte que rien ne s'est passé quant à l'entretien du mur de soutènement de la piste cyclable et qu'un affaissement de la piste est maintenant visible au point où un usager a trébuché dernièrement. La clôture adjacente est aussi affaissée. Dany Pelletier et Emilien Bouffard se proposent d'aller sur place pour constater les faits et prendre des photos.

5.4 Eglise Sainte-Jeanne-D'Arc

Marie-Josée Minville se questionne sur l'avenir de l'église Ste-Jeanne-D'Arc ; à titre d'administrateur de la Maison Louis-Fréchette, François Bilodeau explique que l'église est à vendre et que la Maison Fréchette est intéressée d'acheter l'église pour faire un incubateur culturel et abriter des artistes de diverses disciplines. Une subvention a récemment été obtenue pour faire une étude de faisabilité technique et fonctionnelle. Lors d'une visite à l'église, Marie-Josée Minville a été mal reçue par le voisin.

5.5 Hôtel Victoria

Il n'y a aucun développement dans le dossier de la démolition de l'hôtel Victoria. Marie-Josée Minville demande si le Regroupement pourrait réviser sa position et promouvoir la démolition de l'édifice. Des membres disent penser que cela ne changerait pas grand-chose et que le tout est relié aux règlements en force.

5.5 Site web et commentaires du public

Marc-André Boucher apporte qu'une communication laissée par une dame dans le site WEB indique ses doléances quant à la vitesse excessive sur St-Laurent entre la côte Hallé et la traverse. Elle suggère de limiter la vitesse à 30 kmh. Il est donc proposé d'inviter la dame à l'AGA, de demander à la ville d'installer un radar incitatif, et de demander que la vitesse soit réduite à 30 kmh.

Une autre dame exprime sensiblement les mêmes commentaires que la première. On lui fera la même réponse.

6.0 Fin de la rencontre

Dany Pelletier propose de mettre fin à la rencontre, appuyé de François Bilodeau.

La rencontre est levée vers 21h00

François Bilodeau, secrétaire

rev. : 20-10-2022